L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 DECEMBRE 1879. 53me Année

DUPUY & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 11 DECEMBRE 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Albert Paul & Co., au bureau de poste, 17 rue Bienville, gaîné richesse.

La réforme dans l'administration municipale.

L'adoption de l'ordonnance de la dette a réglé la question financière pour l'Etat d'une façon, sinon entièrement satisfaisante à notre point de vue, au moins définitive. Nous aurons un gouvernement d'Etat forcément économe, une législature qui ne siégera que tous les deux ans, des élections seulement tous les quatre ans. La mise en pratique de la nouvelle Constitution se traduira par une réduction immédiate de plus de moitié dans les taxes d'Etat et, après l'ajournement de la Législature, par un repos de deux années, sans parler de la trêve politique locale qui durera jusqu'aux élections d'avril 1884, c'est-à-dire pendant plus de quatre ans.

Mais ce que la Convention a fait pour l'Etat, elle n'a pas voulu en elle n'a pas pu le faire pour la ville de la Nouvelle-Orléans, dont la situation financière était, cependant, plus déplorable encore que celle de la Louisiane. Nous devons, néanmoins, être infiniment reconnaissants à cette assemblée de l'unique disposition qu'elle a adoptée en faveur des contribuables de la ville, nous voulons parler de la limitation de la taxe municipale à un pour cent. Dans de précédents articles nous avons fait justice de l'étrange prétention attribuée à la municipalité actuelle de refuser d'appliquer au budget de 1880 cette clause tutélaire. Il faut espérer que la majorité du conseil, après un examen approfondi de la question, se rendra aux raisons que nous avons fait valoir.

Malheureusement, cette limitation de la taxe, si profitable qu'elle doive être à ceux qui paient les impôts, laisse sans solutions tous les autres problèmes municipaux, le règlement des dettes et la réforme dans l'administration municipale. La Convention a reporté sur la législature la tâche ardue de débrouiller le chaos des lois contradictoires qui s'appliquent aux différentes catégories de dettes et le soin de faire une nouvelle charte de ville, qui rende possible l'administration des affaires municipales avec les ressources forcément réduites par la limitation de la taxe.

Nous avons souvent exposé nos vues sur le caractère et la légitimité des dettes de la ville et sur la nécessité d'un compromis avec les créanciers, qui établirait une situation nette et liquide et qui permettrait à la ville de procéder à nouveau à équilibrer son budget, avec une dette considérablement réduite en principal.

Mais rien de satisfaisant ne pourra être accompli, tant que nous n'aurons pas un système de gouvernement différent de celui qui existe à présent. L'expérience des dernières années n'indique que trop les côtés faibles du système.

On a proposé de maintenir le plan actuel des administrateurs salariés avec une modification qui consisterait simplement à en réduire le nombre, par la suppression des places d'administrateur de la police et d'administrateur du commerce. Le remède serait pire que le mal, car cette diminution du nombre des autocrates municipaux ne serait que rendre plus facile les abus qu'on a signalés.

Le principal vice du système actuel est la confusion du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, réunis dans les mêmes mains, d'où résulte l'absence de contrôle et l'irresponsabilité.

Si le titre de conseil municipal est resté, en réalité il n'y a que le titre qui subsiste, la chose n'existe plus; on sait, en effet, comment les choses se pratiquent.

Les administrateurs siègent bien encore en séance publique une fois par semaine, mais ces séances n'ont guère pour objet que de donner la sanction légale d'un vote à des décisions prises à l'avance dans des conciliabules secrets, où les questions ont été discutées et résolues par les administrateurs entre eux.

Le but de la publicité des séances se trouve ainsi éludé. Nous ne voulons pas faire le procès des administrateurs actuels, bien que beaucoup de leurs actes puissent prêter à la critique, car ils n'ont pas plus mal fait que leurs prédécesseurs, dont ils ont malheureusement suivi les errements, et ils peuvent plaider les bonnes intentions. Notre sujet est de montrer les abus auxquels peut donner lieu le système. Or, il est évident que si le nombre des administrateurs est réduit à quatre, les collusions et les fraudes seront trop faciles.

S'agira-t-il de régler une question dans laquelle de gros intérêts seront en jeu, alors même que les quatre administrateurs la régleraient le plus honnêtement du monde, on leur attribuera des motifs intéressés. Les compétiteurs évincés trouveront toujours lieu à se plaindre. Avec les séances secrètes — toujours possibles — précédant les séances publiques, on sera toujours porté à croire que les choses ont été arrangées sous le manteau de la cheminée.

L'élection des administrateurs par toute la ville offre, d'ailleurs, de sérieux dangers, dans la situation où sont nos finances. Ce danger, c'est la formation de coteries ou *ringe* représentant de gros intérêts, dans le but de faire élire des hommes connus comme ayant des vues favorables à ces gros intérêts. Ainsi, nous affirmons qu'avec un système de conseillers municipaux élus par ward, nous n'aurions pas vu trois administrations démocratiques successives se faire les instruments d'un intérêt exclusif, celui que représentent les Bons à primes, au détriment des autres créanciers municipaux et au grand préjudice des contribuables.

Certes, l'élection d'un conseil municipal par wards, sous le régime du suffrage universel, est loin de nous promettre des résultats entièrement satisfaisants; nous le savons d'avance. Mais nous avons l'espoir que dans le nombre des élus il se trouvera quelques hommes désintéressés et indépendants qui prendront en toute occasion la défense de la justice et des intérêts généraux. L'opposition est possible et facile dans un conseil composé de 15 ou 20 membres, tandis qu'elle est très difficile dans un petit cénacle de quatre à six personnes en relations journalières et amenées fréquemment à se faire des concessions réciproques.

Le système des administrateurs, c'est la dictature sans contrôle et sans responsabilité d'un petit nombre d'individus décidant eux-mêmes ce qu'ils auront à exécuter. Or, nous ne voulons pas de cette dictature. Nous ne demandons pas qu'on revienne à l'ancien système compliqué des deux conseils. Ce que nous préférons, c'est le système appliqué dans presque toutes les grandes villes d'Europe : un maire élu par la ville, chef du pouvoir exécutif, assemblée de lui une administration par pouvoir d'employés, nommés sous l'autorité du conseil et révocables seulement pour cause, et un conseil délibérant, élu par wards ou districts, ne siégeant qu'en séances publiques, votant le budget et les ordonnances, décidant les travaux à faire et surveillant l'adjudication des contrats.

Avec un pareil système, on réaliserait une grande économie dans les dépenses puisque les aldermen ne seront pas payés. Une législation élaborée devra établir toutes les précautions possibles pour empêcher les abus qui ont été signalés dans la pratique de l'ancien système des deux conseils. La loi devra définir les attributions et le mécanisme de l'administration municipale de telle sorte que celle-ci n'ait guère qu'à régler les détails.

Telles sont nos vues sur la solution à donner à la question, qui s'impose forcément à l'attention de la législature, de la réforme municipale. Nous engageons les sénateurs et les représentants de la ville à s'entendre à l'avance pour la présentation d'un projet de charte, car il est grandement à désirer que la question soit résolue dans les premiers jours de la session et que nous ayons le plus promptement possible, une administration nouvelle autorisée à entreprendre le règlement des dettes de la ville.

La Chambre des Représentants à Washington.—Les six nouveaux membres de la Chambre des Représentants ayant prêté serment, la Chambre est au grand complet, 293 membres, répartis ainsi: 150 démocrates, 131 républicains, 11 greenbackers ou partisans du papier-monnaie, et un démocrate indépendant, le docteur Felton; ce qui donne aux démocrates une majorité nette de 7 voix.

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier la visite du révérend M. Coughlan, curé de l'église St-Joseph, du village de Lorcanville, à la Fausse Pointe. On sait que cette église a été entièrement détruite par la terrible ouragan du 1er septembre. Nous avons publié un appel des habitants de la paroisse, sollicitant de l'aide pour faire reconstruire leur église. Le père Coughlan recueille des souscriptions dans ce but et il se propose d'aller cet hiver à New-York où il espère trouver quelque assistance. Il nous apprend que la perte causée aux récoltes, à la Fausse-Pointe, par l'ouragan est évaluée à 15 pour cent. Sans ce désastre, les habitants eussent été très satisfaits de leur récolte cette année.

Théâtre de l'Opéra.

Grand événement ce soir à l'Opéra. L'étoile que M. Strakosch avait en réserve comme une surprise pour le public orléanais, va faire son apparition. Mlle Maria Litta a déjà une réputation établie dans les deux mondes. Elle est américaine, mais on sait que l'Amérique se voulant pas être en reste avec l'Europe qui lui a envoyé tant d'étoiles, lui en renvoie à son tour, depuis quelques années. La Litta est une étoile jeune encore mais qui a déjà brillé d'un vif éclat au Théâtre italien de Paris et au Théâtre impérial de l'Opéra de Vienne. Elle est revenue dans son pays natal avec l'auréole que donne le succès obtenu dans les grandes capitales européennes.

Elle a naturellement été acclamée dans les villes américaines où elle s'est fait entendre. La Nouvelle-Orléans va, à son tour, la voir et la juger, et elle fera, sans nul doute, un sympathique accueil à la jeune et charmante artiste. La Litta paraîtra ce soir dans le poétique rôle de Lucie, avec le Signor Baldassa comme Edgar et MM. Gottschalk, Barbera et Ferrario. Le splendide opéra de Donizetti sera un régal pour les dilettante et tout le monde aura la curiosité de voir et d'entendre la nouvelle étoile.

L'**annonce des spectacles** nous promet, d'ailleurs, une série de surprises que nous a ménagées l'habile impresario de l'opéra italien.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Après avoir fait de superbes recettes et remporté de grands succès, succès estimables sous tous les rapports, l'extravaganza "Horrors" cède, après quatre soirées brillantes et une matinée qui ne l'a pas été moins, la place à M. Robinson Crusoé et à M. Vendredi, qui, à partir de ce soir même, vont émerveiller les amateurs de l'Académie de Musique. La pièce de "Robinson Crusoé" a été quelque peu retouchée, nous assure-t-on, mais ne l'eut-on pas retouchée du tout, elle n'en serait pas moins une des meilleures du répertoire de Rice. C'est Miss Alice Atherton qui fait Robinson Crusoé, et nous croyons qu'elle a tout l'esprit qu'il faut pour faire ressortir ce rôle et le rendre intéressant. Miss Marion Singer, représentant Polly Perkins, a de jolis airs à chanter et nous sommes sûr qu'elle s'en acquittera fort bien. Quant à M. Edouin, qui fait le bonhomme Vendredi, on attend de lui une série de traits burlesques comme les farces avec lesquelles il a désopilé la rate de tant de gens au Théâtre du Globe à New-York, et nous ne croyons pas qu'il y manque. Ce qu'il a fait dans l'extravaganza "Horrors" nous garantit ce qu'il fera dans Robinson Crusoé. Son Vendredi sera, sans doute, inimitable. On redonnera la même pièce vendredi soir et samedi en matinée.

Bronzes d'art.—Les objets d'art d'une valeur réelle seront toujours fort suspects pour cadeaux du Jour de l'An. C'est à ce titre que nous recommandons l'annonce de M. D. H. Holmes, rue du Canal 155, rue Bourbon No 15 et rue Dauphine No 14, qui a en ce moment une magnifique collection de lampes de Paris et de Vienne, et et de falaises connues généralement comme poterie Suisse. Ces articles sont une véritable nouveauté et ont une valeur qui doit les faire rechercher des personnes qui ont des cadeaux à faire.

Huile de Pinguiol, Vermouth, Vins, etc.—Les personnes qui désirent se procurer de la véritable huile d'olive de Pinguiol, feront bien de s'adresser à MM. Bassetti & Xiques qui viennent d'en recevoir 1200 paniers de la maison Pinguiol même dont ils sont les agents en ce pays. Ces messieurs ont encore reçu par le navire italien "Zefiro", de Gênes, du vermouth, du muscat de Frontignan, des pâtés de Sicile, des fromages romains et divers autres articles.

Malles de voyage de toutes grandeurs et à tous prix à l'Etoile Rouge.

Achetez votre oranger aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

L'expérience démontre de plus en plus que les guérisons les plus complètes et les plus durables sont dues aux remèdes les plus simples. A ce nouveau titre doit être attribuée la haute faveur publique qu'a obtenue le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens de Laplace," remède souverain dans les affections des voies respiratoires.

☞Coiffez-vous élégamment et à bon marché à la chapellerie Robt. E. Lee.

—Henri IV voulait ouvrir la rue Dauphine. Le convent des Augustins refusait son consentement. Le roi fit venir le prieur.

—Ecoutez-moi, mon père, lui dit-il, Vous êtes Normand, je suis Gascon. Ne jouons pas au plus fin.

Je vous donne quarante-huit heures, après lesquelles, si votre mur n'est pas démoli, j'irai moi-même ouvrir la rue Dauphine avec du canon!

Le prieur avait de l'esprit.

—Puisque Votre Majesté s'appuie sur le droit canon, répondit-il en s'inclinant, je suis trop bon catholique pour ne pas obéir.

Et la rue Dauphine fut ouverte.

Le 28 novembre les membres du Conseil municipal de Paris ont dîné chez M. Gambetta.

DEUXIÈME PAGE

Nos lecteurs trouveront tous les jours à la seconde page de l'ABEILLE des nouvelles et matières à lire intéressantes.

Pour $1 50 vous achetez une belle botte de cuirs à l'Etoile Rouge.

☞Chapeaux de tous genres au magasin du Robt. E. Lee.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Pionier de l'Assomption* :

Dans le district judiciaire les candidats démocrates ont été élus sans opposition.

Le 9me district sénatorial, comme on le savait d'avance, a élu les deux candidats républicains.

Notre paroisse, par des combinaisons machiavéliques entre candidats, a nommé le shérif républicain et la greffier de cour démocrate.

Les retours du shérif donnent une majorité aux candidats républicains pour les deux sièges à la chambre des représentants. Mais une des boîtes de la paroisse, celle de Napoléonville, a été compétée sous protêt. Des scènes révélantes de désordre ayant précédé l'élection et s'étant continuées au poll le jour du vote, cette boîte ne pourra légalement être comptée par le secrétaire d'Etat ni par la Chambre des représentants. Les *bulldozers* panachés de Napoléonville apprendront enfin à leur dépend que la démocratie sait faire respecter l'ordre et la pureté du scrutin.

Le vote de la paroisse Assomption est comme suit : pour la Constitution 1573, contre 1841; pour la dette 1592, contre 1831; Wiltz 1566, Beattie 1819; sénat : S. T. Grimmes, D., 1513, McCallum, D., 178, Mayer Cahen, R., 1937, Jordan Stewart, R., 1853 : chambre : Charles Dupuy, D., 1566, Claiborne Dugas, D, 1631, Birian Gardner, R, 1736, A. Bulow, R, 1769, Moses Hite, R, 64.

Juge, 20me district : Arthur F. Knobloch, 3420; avoué de district, O'Sullivan, 3374.

Greffier : Jos. B. Leblanc, D, 1683. George Washington, R, 1673.

Shérif : Simon A. Truzille, D, 1512, A. J. Echeverria, R, 1881.

Nous regrettons sincèrement la défaite de notre confrère Chas. Dupuy du *Pionier*, qui a déjà fait partie de la Législature, et nous espérons que la protestation faite aboutira à rendre aux candidats démocrates des sièges qu'ils occupaient certainement mieux que leurs concurrents.

Le *Courier*, de Gretna, dit qu'on n'a pas encore les résultats complets de la paroisse Jefferson, à cause de la lenteur des communications avec Barataria et la Chenière Caminada. Il enregistre une protestation contre le vote recueilli à Kennerville comme illégal.

Nous recevons la communication suivante :

Thibodaux, 8 décembre 1879.

Un meeting des membres du barreau de la paroisse Lafourche a été tenu aujourd'hui à la maison de cour, et tous les membres du barreau étaient présents.

Sur motion, l'hon. A. F. Knobloch a été désigné comme président du meeting et Thomas L. Winder comme secrétaire. M. Joseph S. Goode a présenté la résolution suivante qui a été dûment secondée et unanimement adoptée :

Avec une pleine expérience de cette confiance qu'une pratique heureuse au barreau depuis plus de 30 ans peut seule inspirer en raison de son âge mûr, de son aptitude légale et de la pureté de son caractère personnel, nous suggérons avec instance et respect à la Législature la convenance d'élire notre ami et confrère éprouvé Eugène William Blake à la position de juge du 5me circuit judiciaire pour le long terme, et nous prions les avocats des diverses paroisses de notre nouveau circuit judiciaire à prendre telle mesure que de raison pour appuyer notre appel à la Législature.

A. F. KNOBLOCH,
Président.

P. L. WINDER, Secrétaire.

☞Grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants au magasin du Robert E. Lee.

Un français tué par un gendarme prussien.—Le câble nous a appris, le 28 novembre, qu'un Alsacien venait d'être tué par un gendarme prussien. Voici à ce sujet les détails que nous trouvons dans l'*Express* de Mulhouse du 21 novembre :

Nous rappelons, il y a deux jours, quelques-uns des vous les plus importants formulés sans succès par l'ancienne délégation d'Alsace-Lorraine, entre autres celui concernant la régularisation de la situation des optants. La mention de cette question capitale s'impose impérieusement à notre nouvelle assemblée provinciale et au gouvernement, et nous espérons bien que, dès sa prochaine session, elle sera abordée vigoureusement et de front par un des hommes d'initiative qui ne manquent pas au sein de cette assemblée.

Un fait qui vient de se passer à quelques kilomètres de la frontière française est la pour corroborer nos dires, et pour proclamer l'urgence d'une solution.— Nous le relatons dans toute sa brutalité; il inspire assez d'horreur et de dégoût pour que nous nous dispensions de tous autres commentaires.

L'acte révoltant qu'on nous signale s'est passé avant-hier dimanche, vers onze heures du matin, et a eu pour théâtre la berge du canal du Rhône au Rhin, entre les deux villages de Gommersdorf et de Hagenback; le triste héros du drame est un nommé Kohler, gendarme en résidence à Dannemarie; la victime est un jeune homme de vingt ans, de vingt huit ans, fils d'un honnête fermier de Gommersdorf, Hollender, né en France, à Brebotte, à une dizaine de kilomètres de la frontière, et qui était venu avant l'annexion, avec ses parents, s'établir à Gommersdorf, faisant partie aujourd'hui de l'Allemagne.

Le jeune homme ayant opté pour la France venait d'y faire ses cinq ans de service militaire, et, comme tel, ne pouvait plus avoir que dépêches en Alsace-Lorraine; par ordre d'expulsion le retenait au-delà de la frontière. Malgré cette circonstance, il était venu, il y a quelques jours, en secret, voir et consoler ses parents. Le malheureux jeune homme a payé bien cher sa démarche d'amour filial.

Gommersdorf est une annexe de la paroisse de Dannemarie, et situé à environ deux kilomètres de cette localité. En bon fils et en bon chrétien, Hollender désire assister dans la matinée de dimanche à l'office divin. Mais au lieu de se rendre à Dannemarie, stationné des gendarmes, il se rend à l'église de Hagenbach, à peu de cinq kilomètres de Gommersdorf. Pour le retour, craignant de suivre le chemin direct, il fait un détour et longe le chemin de halage du canal du Rhône au Rhin; à mi-chemin, près d'une maison d'écluse, nous écrit-on, il voit à quelques pas de lui le gendarme Kohler. Que s'est-il passé? On ne le sait pas au juste. Toujours est-il que Hollender cherche instinctivement à se cacher.

Le gendarme, pour empêcher sa fuite, vise d'une balle, dans la jambe droite, le jeune homme, qui tombe, mais la tête, et tout bas. La balle entre dans la tête et perfore le cerveau : la mort a été instantanée.

Le malheureux victime, nous écrit un de nos correspondants, avait en tombant, la main droite dans la poche, ce qui exclut l'idée de rébellion vis-à-vis du meurtrier.

Toute la contrée est émue et vivement parcourée à la suite de cet acte barbare, et dans les opinions modérées d'où émane toujours d'ordinaire, on entend hautement s'exhaler des cris de réprobation contre le gendarme la loi de Lynch.

—Le préfecture de police, écrit-on de Paris, se préoccupe en ce moment d'augmenter l'effectif de ses pompes à vapeur destinées aux incendies, reconnu insuffisant. Il a acheté à Paris une dixième pompe à vapeur, une, achetée à Londres, et il en est tout deux d'une taille de dédoublement considérable.

Pour compléter la cette situation, M. Andrieux a demandé et obtenu celle du Conseil municipal de Paris, qui a voté un crédit de 100,000 francs pour la création d'un autre, qui pourra à tout le bataillon de ces appareils disponibles.

—M. le comte Xavier Branicki, propriétaire du château de Montrésor dans Indre-et-Loire, ancien administrateur du Grand Duché, etc.

M. le comte Branicki est mort à Nice, après du Caire, à l'âge de 67 ans; depuis longtemps naturalisé Français, il donna en 1870 une nouvelle preuve d'attachement à sa patrie d'adoption, en donnant à la société de secours aux blessés une somme de 500,000 F. Son procès contre M. Augustin Branicki, son fils naturel, à qui il interdit de porter son titre, eut, il y a deux ans, un certain retentissement.

—Après la géographie du 'Tintamarre', voici celle du 'Tam-Tam.'

Les deux sont profitables.

ASIE.—Une partie de l'Asie n'est pas encore démancipée, c'est l'Asie..... mineure. Les habitants des côtes, dociles qui [illegible] qu'il faut pour tacher d'en trouver une bonne sur la quantité.

CHINE.—Vaste contrée où lorsqu'elles voient leur époux aller se baigner dans le fleuve Jaune, toutes les "Chinoises" rient."

On y fabrique des crêpes. C'est ce mets composé de farine, d'eau et de sucre, avec lequel on fait de très belles robes.

PERSE.—Cette contrée est gouvernée par un shah, dont la fête se célèbre à la chandelle. Mais comme il a froid de vie et de mort sur ses sujets, le pauvre, et de beaucoup, mettre une pince de vin en parch que d'y mettre les plats.

☞Chapeaux élégants à bon marché au magasin du Robt. E. Lee, coin des rues Canal et Bourbon.

Papa Noël sera bientôt à l'Etoile Rouge; c'est dire que tous les enfants recevront sous peu de magnifiques cadeaux.

Si Raque le *Sale* s'il dore, et s'étire pas [illegible] ne saurait [illegible] pour du serveur. Pardi les remèdes [illegible] Hostetter's Stomach Bitters." Ces Bitters bannissent promptement le souffrance dans cette région de l'organe affecté, la couleur jaune de la peau, les nausées, le vertige et le mal de tête, qui accompagnent une attaque bilieuse. Une personne affectée de la bile, après un usage assez court de ce stimulant capital de santé, trouve que ses langues n'est plus chargée la bouche, que son haleine est plus douce, qu'une cuisine de saison devient inexplicable ne rendant plus la vie misérable, que son bagage est acquis la fermeté d'une pilon bien réglée de mécanisme, et qu'elle peut manger avec un appétit très vif suivi d'une bonne digestion. C'est parce que les "Bitters" contient la nature dans son efforts pour restaurer la fête et les bagages en désordre dans leur état normal, qu'ils opèrent des guérisons quasi remarquables.

Bagues plus de trente ans, il est hors usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des acides, soulage des coliques, régle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, prévient de la dentition en d'autres cessent. D'ont un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

L'UNION FRANÇAISE.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus que, conformément à l'article 1er du Titre XI de la Constitution, une Assemblée Générale aura lieu dimanche prochain, 14 du courant, au siège de la Société, No 6, rue St-Louis.

Après les rapports de l'Conseil sur les opérations de l'année, on nommera un vote plusieurs amendements à la Constitution.

En raison de l'importance de cette assemblée, tous les Sociétaires sont instamment priés de vouloir bien y assister.

La Séance sera ouverte à midi précis.

Pour le Conseil de Direction,

F. TUJAGUE,
Président.

A. GUILLENET
Secrétaire. 11 déc—4t PP

A. L. G. D. G. A. D. L'Un.
Liberté, Egalité, Fraternité
Orient de la Nlle-Orléans, 11 Décembre 1879.

La loge L. L. L. Trois Mondiales No 4, sous la juridiction de Sup. Cons. de la Louisiane, procédera ce soir à 7 heures à l'initiation de plusieurs prof... au 1er degré de la Maçonnerie Sacrée. Tous les Maçons de l'Obédience, sont que les FF. en [illegible] d'amitié avec ce corps sont respectueusement invités à nous honorer de leur présence.

Les membres de cet atelier sont priés d'être présents.

Par Mandement,
11déc— C. PREVOST, Sec. perpétuel.

Loge Dante No 176.
Orient de N. O. 11 décembre 1879. E. V.

Placque al G. A. D. U. di chiamare a se l'anima del nostro caro fratello SARRIO GIUSEPPE, all'età di 47 anni, 1 telli di questo Oriente, sono rispettati i fratelli ad assistere al funerale che avrà luogo questo giorno alle 12 M. dal suddetto locale Stella Polare, angolo Rampart e Kerlerec.

Ord. del V. M.
11déc— AD. CARDON, Secr

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

AVIS.

LES personnes qui désirent présenter des applications pour les emplois vérifiés de la Société, pourront trouver à l'salle tous les renseignements nécessaires. Les applications devront être remises à M. le président, J. Salvetat, 106 rue Royale, qui les recevra jusqu'au mardi, 16 du courant.

Par ordre du Conseil d'Administration,

L. SIMON,
10déc—3t Secrétaire.

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI.

67 et 69....RUE DECATUR....67 et 69

En débarquement du navire italien ZEFIRO, de Gênes.

1200 paniers Huile d'Olive, PLAGNIOL DE JAMES.
500 caisses Vermouth, NOILLY PRAT & Cie.
100 " Muscat de Frontignan, MARTINI SOLA.
100 " Pâtés de Sicile.
200 " Fromages romains, Parmesan Sicilien.

A vendre par BASSETTI & XIQUES,
10déc—3t 67 et 69 rue Decatur.

A vendre pour cause de départ.

UN commerçant, qui veut se retirer des affaires, désire trouver un acquéreur solvable en son stock et la suite de son affaire. L'établissement dont il s'agit, existe à la Nouvelle-Orléans depuis de longues années, est sans concurrence et plusieurs fortunes y ont été faites. Il est bien achalandé, situé dans un excellent quartier et le gérant s'adjoint en cet feuille et avantageux. S'adresser au Propriétaire de l'Abeille.

10 déc—1mol

AVIS.

L'ASSOCIATION existant entre J. B. JUNQUA et E. ROBERT, sous la raison sociale de J. B. Junqua, a été dissoute ce jour, d'un commun accord.

M. J. B. Junqua continuera les affaires de la maison pour son propre compte et se chargera de la collection et du règlement des obligations contractées par l'ancienne association.

J. B. JUNQUA,
10déc—3t E. ROBERT.

Demande de renseignements,

LE nommé GASPARD COUVERIRES, de Rémy, comtée de Pâlas sur Dordogne, département de Dordogne, est parti en Amérique depuis 1842. Son jeune frère Augustin, n'a jamais pu en avoir nouvelles depuis 1850. Aussi avait-on qu'il est décédé. Prière d'adresser les informations en Europe au journal. 10déc—4t

AVIS.—Le navire italien ZEFIRO, capitaine Bonetti, venant de Gênes, consignataires MM. Bassetti & Xiques, sera déchargé le 11 courant, au quai No 6 du District. Les consignataires sont prêts de l'entrepôt de la réception de leurs marchandises sur le Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est faite et consignée sur le Livre.

BASSETTI & XIQUES,
10déc—3t 67 et 69 rue Decatur.

HARÉ.

UN CHIEN POINTER couleur pour, [illegible] de feu, et répondant au nom de Cipon. Une récompense sera donnée à quiconque le ramènera.

LOUIS GRANDJEAN,
9déc—3t Coin Bourbon et Conti.

A LOUER.

Belle et confortable maison de [illegible] quatre chambres, [illegible] et Conti. Possession en cette demande le 1er novembre. [illegible]

SALLE GRUNEWALD.

[illegible] MAHNKE [illegible]
LE JOUEUR DE CITHARE (LUTH)
JEUDI, 11 DECEMBRE 1879,
à 8 heures est détaillé.

Assisté par H. BAETHGE, célèbre violoncelle arrivé de l'Amérique du Sud, et membre de l'orchestre de Thomas, assisté aussi par les élèves suivants du professeur

DU QUESNAY :

Madame DE LABECHERE (pianiste).
Mlle AR MAURIAT (chanteuse).
M. pour [illegible]
M. [illegible]

1. Duo pour violon et luth ..... Lange
Par H. Baethge et Hakenbeck.
2. Romance [illegible] ..... Lange
Madame de Lamothe.
3. Solo pour [illegible] ..... [illegible]
J. Rosner.
4. Solo des Vêpres Siciliennes ..... Verdi
Mlle Mauriat.
5. Il pensieroso [violon] ..... Bizet
H. Rosner.
(Intermède de 5 minutes).
6. [illegible] ..... [illegible]
J. Rosner.
7. Romance sans paroles [luth] ..... Mozart
Mme Schulzinger.
8. Norma [solo pour piano] ..... [illegible]
Madame de Lamothe.
9. Souvenir de Rossini ..... Artôt
H. Rosner.
10. Un [illegible] ..... [illegible]
Mlle Mauriat.
11. Duo, violon et luth ..... Gung'l
Souvenirs du pays.
G. Hakenbeck et H. Baethge.
10 déc—2t

GEO. E. STRONG.

Annonce respectueusement que, pour être agréable aux visiteurs, il tiendra son magasin ouvert après les soirs jusqu'au jour de l'An !

Les personnes résidant à la Nlle-Orléans, aussi bien que les étrangers, sont invités à venir examiner son riche assortiment d'articles pour cadeaux de Noël et de Jour de l'An: Diamants, magnifique bijouterie en or, bijouterie en argent, articles en argent solide, Montres, Pendules, articles de fantaisie, etc.

115.....Rue du Canal.....115
9déc—3m

MONTRES.

Waltham Watch Co

MONTRES en argent pour hommes, à clé $12
MONTRES en argent pour hommes, à remontoir 15
MONTRES en or, pour hommes, à remontoir 40
MONTRES suisses, pour jeunes garçons, à remontoir 16
MONTRES suisses en or, pour dames, à clé 30
MONTRES suisses en or, pour dames, à remontoir 40

A. B. GRUNWOLD & Co.,
Coin Royale & Canal.
7déc—1m

The Latest Champagne Out!

DRY

KRUG & Co. REIMS

We take pleasure of saying that, in connection with the standard type of Messrs Krug & Co's wine, we are now prepared to promptly fill all orders for the "DRY KRUG," which cannot with good reason fail to prove popular with the United States, and which by now confidently submit to the appreciation of our Southern friends.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the United States.
9déc—1m.

Mme OLYMPE

144 - - - Rue du Canal - - - 144

Reçoit en ce moment par les steamers Teutonia et Nuremberg un riche assortiment de :

CHAPEAUX ;
COSTUMES DE CACHEMIRE DE L'INDE
GARNITURES DE ROBES ;
CHALES ET ÉCHARPES BRODÉES ;
FLEURS, BIJOUTERIE, LINGERIE, ETC.,

choisi par elle pendant son séjour annuel en Europe. 23nov—1m..D,MaJ

Mme GOILARD

66 RUE ROYALE,

A l'honneur d'informer ses clientes et les dames en général, qu'elle vient de recevoir par les vapeurs Teutonia et Nuremberg, un bel assortiment de marchandises, telles que :

CHAPEAUX MODELES,
venant des premières maisons de Paris.

Robes,
Confections,
Lingerie et
Articles de Fantaisie.

Toutes les commandes pour robes seront exécutées avec soin et à des prix modérés.

16 nov—1mdc..DMaJ

Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Co.—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1879.—AVIS : A partir de LUNDI, 8 décembre 1879, un train partira tous les jours pour le chemin de fer prolongé, trois de 3 heures de matin, jusqu'à Morgan's Point, suivant : Berwick City, Patterson, Baxes, Bale, Franklin, Baldwin, Berwick, Jeanerette et Nouvelle-Iberie. Les voyageurs partant de la Nouvelle-Iberie à 6 heures du matin, arriveront à la Nouvelle-Orléans à 4 heures trois-quarts de l'après-midi. 7déc—7t

AVIS.

Le Grand Tirage et Concert

DE LA

LOTERIE

DE

L'ETAT de la LOUISIANE,

AURA LIEU

MARDI, 16 Décembre,

—AU—

GRAND OPERA HOUSE,

Sous la direction des Généraux

J. A. EARLY
ET
G. T. BEAUREGARD.

Le tirage commencera à 11 heures du matin. Les portes s'ouvriront à 10 heures et demie A. M.

GROS LOT

$100,000,

Billets seulement.....$10.

Le "Gros Lot" est réservé aux dames. Les billets ou fractions de billets donnent droit à prendre le droit d'entrée au Concert et Tirage. 7déc—2t PP

AVIS.

On demande [illegible] pour prendre charge d'un [illegible] Adresser [illegible] Téléphone.

BRONZES D'ART

L'attention des connaisseurs et des amateurs d'objets d'art est respectueusement appelée sur un choix remarquable de

Bronzes de Paris et de Vienne.

De même origine, et d'un travail détaillé, en vente chez le soussigné.

Il sont priés aussi de venir examiner une collection de Falaises, désignées par les amateurs de Suisse à tête sous le nom de

TERRES CUITES SUISSES.

Les personnes en quête de cadeaux d'une ou d'un goût délicat et d'une valeur réelle pour les fêtes de fin d'année, ne trouveront pas de meilleur endroit pour le les posséder.

D. H. HOLMES

No 155 CANAL, 15 BOURBON et 14 DAUPHINE.

14déc—3t

Annonce Spéciale

—DU—

MAGASIN POPULAIRE

"One Price Clothing Store,"

No [illegible] Levee, coin Poydras.

Nous avons fait un [illegible] d'Automne et d'Hiver est complet maintenant, et je l'offre [illegible] Vêtements à $5 valant $8
" 6 " 9 50
" 7 50 " 11 50
" 9 " 12
" 10 " 12 50
PANTALONS de $1 à $6.

Je viens d'ouvrir un nouveau Département d'Habillements de Fantaisie pour JEUNES GENS et GARÇONS, et D'articles de toilette pour hommes ; De Chapeaux de tous genres, Ainsi qu'un assortiment complet de MALLES, VALISES DE VOYAGE, Aux plus bas prix du marché.

Maintenant prêts à subir un examen : 50 différentes qualités d'habillements d'hiver. 50 différentes qualités d'habillements [illegible] d'hiver de $6 à $25 !

Nous n'avons pas pour la valeur d'un dollar en [illegible] Nous [illegible] à [illegible] nous pas indaigner en payant de [illegible] prix moins [illegible] votre.

MICHEL LION,

[illegible] Canal.
VIS-A-VIS LE MARCHÉ FRANÇAIS.

Le plus grand magasin de la Nouvelle-Orléans. 6déc—2m

15 rue de Chartres, près Canal.

Reçu par les dernières vapeurs et voiliers des Indes, un riche assortiment de

Fleurs et d'herbes naturelles séchées, de couleurs [illegible], Ornements, articles de décoration pour chambres et articles distincts purs pour fourrures. Le plus bel assortiment de marchandises en cuir de Russie et allemand (écrapaud), maréchaux pour artistes et fleurs en cire.

LOUIS SCHWARZ,
Marchand de Fleurs et d'articles de fantaisiers de Berlin.
20 nov—1m

Cadeaux pour les jours de fête.

Southern Importation and Manufacturing Co.,

DE

PIPES EN MARBRE DE SIRE, EN MOUSSE, PIPES EN MOUSSE, CHAUDRONS, ETC. ETC. EN TERRE CUITE.

ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE

Articles pour fumeurs, tabac, cigarettes, cigares de la Havane et de pays.

No.....RUE DU CANAL.....No

CETTE Compagnie, dirigée à la direction de son magasin, MERRMANN ISAAC, a conservé son expérience de vingt-cinq années, pendant lesquelles elle a parcouru les grandes fabriques d'Europe et qu'il est en contrat des marchés. C'est la seule maison de la Nouvelle-Orléans qui importe directement d'Europe en très fortes quantités, comme le prouveront les nombreux qu'elle fait à la Douane. Ceux qui le visiteront pourront se faire une certaine idée de l'importance du stock qu'elle offre.

TAPIS.

ELKIN & CO.,

100 - - rue du Canal - - 100

Font de larges additions à leur stock d'Automne [illegible] Tapis, dont ils ont [illegible] Wilton, Axminster et velours.

Nattes de coco et napier, stores de fenêtre et rideaux

EN GRANDS VARIÉTÉ.

Blanchissement français à vapeur de Teinturerie et de Nettoyage.

TOUS les travaux sont faits à la vapeur et dans le plus bref délai possible. Tabliers et nettoyage des [illegible] velours et ameublement, etc., et [illegible] de dentelle, dentelle, véritable opéra. Toutes les [illegible] garantis.

Voyez ce prix et comparez vous-mêmes ce qui [illegible] votre habit !!

Teinturerie des vêtements d'hommes.

Habits	$2 50 à	$3 00
Pardessus	2 50 à	3 00